



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Une invitation à signer la Charte du Lac-Saint-Pierre : un engagement concret pour la nature et le développement durable

Sorel-Tracy, le 24 mars 2010 - Conservation de la nature Canada (CNC) a lancé aujourd'hui, en collaboration avec la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, la Charte de développement durable du Lac-Saint-Pierre. Pour les deux organismes à l'origine de cette initiative, la Charte vient renforcer les efforts consentis en développement durable autour du lac Saint-Pierre. Tous les gens de la région sont invités à poser un geste concret et volontaire en endossant la Charte. Ils confirmeront ainsi leur engagement en faveur de la protection des milieux naturels et de l'utilisation durable des ressources naturelles du lac Saint-Pierre.

« L'implication de Conservation de la nature au lac Saint-Pierre ne date pas d'hier » souligne monsieur Jean Fournier, président du Conseil régional pour le Québec. En 1987, avec la collaboration de plusieurs partenaires, CNC faisait l'acquisition d'une première propriété à des fins de conservation. Aujourd'hui, l'organisme possède 25 propriétés notamment sur les îles du Moine, de Grâce et Lapierre. « Ces aires protégées composent, au cœur de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, la zone vouée à la protection de la nature qui est essentielle aux objectifs de conservation de la biodiversité de ce statut conféré par l'UNESCO » de conclure M. Fournier.

Madame Nathalie Zinger, vice-présidente régionale précise que les objectifs de Conservation de la nature ne se limitent pas qu'à l'acquisition de propriétés. « Dans le cadre de notre programme *Un fleuve, un parc*, nous avons au cours des récentes années mis beaucoup d'emphase sur la sensibilisation des usagers à la valeur écologique exceptionnelle et à la fragilité des écosystèmes du lac Saint-Pierre et de ses îles. Notons parmi les nombreuses activités faites avec des partenaires régionaux, une exposition à la Biosphère d'Environnement Canada, une carte éco-nautique distribuée aux plaisanciers et un programme d'éducation pour les jeunes des camps de jour de la région ».

Pour adhérer à la Charte de développement durable du Lac-Saint-Pierre, il est possible d'obtenir le formulaire sur le site Web www.biospherelac-st-pierre.qc.ca et de le retourner à info@biospherelac-st-pierre.qc.ca ou par la poste au 420, rte Marie-Victorin à Baie-du-Febvre (Québec) J0G 1A0. L'invitation est lancée à tous!

Conservation de la nature est un organisme privé à but non lucratif qui assure la conservation à long terme d'aires naturelles présentant une importance pour la diversité biologique. Active depuis 1962, CNC a contribué à préserver plus de 800 000 hectares au pays, dont 20 500 au Québec. L'organisme travaille en étroite collaboration avec des propriétaires fonciers, des sociétés privées et publiques, des groupes de conservation, ainsi que des gouvernements. Pour plus d'information sur CNC visitez le site www.conservationdelanature.ca.

-30-

Renseignements

Louise Gratton

Conservation de la nature

Tel : 514-876-1606, poste 221